

DEMANDE DE CRÉDIT

Séance du Conseil général du 28 novembre 2018

Objet :

Création d'un trottoir Les Combes – La Dola
Demande de crédit d'investissement de Fr. 750'000.-



Descriptif de la demande :

Le Conseil communal souhaite réaliser un cheminement pour sécuriser les piétons le long de la route Les Combes - La Dola. Il en a confié le mandat au Bureau d'ingénieurs Sabert SA.

A l'heure actuelle, aucune zone pour les piétons n'existe, la sécurité des enfants et des piétons empruntant cette voie d'accès au village est relativement dangereuse. La longueur de cet espace piétonnier destiné à relier le village est d'environ 520 mètres.

Pour le trottoir dans les zones où le gabarit est supérieur ou égal à 4,5 mètres, le Bureau Sabert préconise une bordure biaise conforme aux autres trottoirs en projet dans la commune.

Les zones où la chaussée est inférieure à 4,5 mètres, mais au minimum 3,5 mètres de large, un trottoir haut est préconisé. Les trottoirs hauts feront office de modération de trafic sur cette route.

L'objectif recherché par ce projet est de sécuriser le cheminement des piétons :

- création d'un trottoir avec bordure haute
- création d'un trottoir franchissable avec bordure biaise
- rétrécissement de la chaussée dû à la création d'un trottoir continu
- modification de l'axe de la route à certains endroits pour permettre la création d'un trottoir.

A certains endroits, la largeur de la route variera entre 3,5 mètres et 4,5 mètres. La route existante sera maintenue dans la mesure du possible.

Un éclairage public est prévu.

Le prix du mètre carré de terrain pour les emprises est de Fr. 350.-. (Comparaison avec un autre chantier communal où le tarif varie entre Fr. 300.- et Fr. 375.- le mètre carré, prix estimé par la Commission cantonale d'acquisition des immeubles).

Le projet permettra de sécuriser les piétons avec un effet modérateur sur le trafic routier et répondra à la demande des citoyens.

Cet investissement est lié à l'investissement de la mise en séparatif et du renouvellement du réseau d'eau potable, secteur Les Combes

Le Conseil communal sollicite l'autorisation du Conseil général pour un crédit d'investissement de Fr. 750'000.-.

Financement :

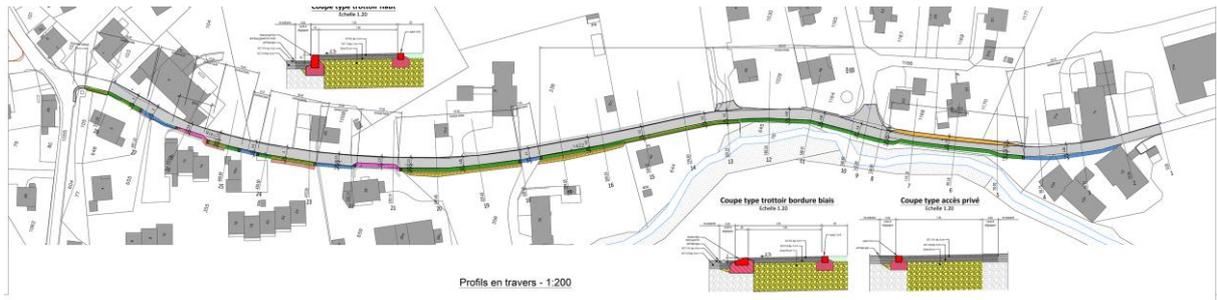
Par emprunt bancaire : Fr. 750'000.-

Frais financiers :

Intérêts estimatifs 2 % : Fr. 15'000.-

Amortissement 4 % : Fr. 30'000.-

Charges annuelles : Fr. 45'000.-



Trottoir les Combes – La Dola

